



LA CFDT
SIGNATAIRE DE
L'ACCORD NAO 2021
VOUS INFORME !

La campagne de revue de salaire est lancée, les managers doivent rendre leurs copies pour que les augmentations puissent être distribuées sur la paye d'avril.

Pour rappel, la négociation s'est faite, cette année, dans un contexte particulier. Une inflation proche de 0 et la crise sanitaire ont pesé sur les échanges ; les mesures collectives ont été favorisées. Et collectivement nous avons obtenu une enveloppe de 2,5%.

Ce budget global est largement supérieur à ce qui se pratique cette année dans les entreprises de la métallurgie en France. Cela reflète la bonne santé de Framatome.

L'AG de 1,5% et son talon de 34€ viennent récompenser l'engagement de tous les salariés OETAM pour cette année 2020. Ces **34€ minimums** d'AG ne doivent pas être perçus comme étant **0€** d'augmentation. Dans cette période compliquée, en signant l'accord, la **CFDT** assume défendre, plus que jamais, des valeurs collectives !

Pour les I&C, l'effort fait sur la garantie triennale doit également permettre au plus grand nombre d'être valorisé (la Direction refusant l'AG pour cette catégorie).

Négocier un accord pour près de 10000 salariés n'est pas chose facile si l'on veut prendre en compte les spécificités de chaque site. Mais quels que soient les accords, la CFDT s'attache toujours à trouver le meilleur équilibre collectif !

- NAO 2021 -

POINT SUR LA DISTRIBUTION DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE



Comment est réparti le budget ?

Rappel des principales dispositions 2020 vs 2021

ENVELOPPE 2020 - 2,9%

OETAM :

AG : **1,75%**, Talon **35€** + AI : **0,7%**

I&C : AI : **2,5%** + garantie triennale de 2,1% pour 95%

Egalité pro. : **0,1%**

Repositionnement : **0,3%**

+ Primes exceptionnelles : **1,65%**
pour CDI

ENVELOPPE 2021 - 2,5%

OETAM :

AG : **1,5%**, Talon **34€** + AI : **0,65%**

I&C : AI : **2,2%** + garantie triennale de 2,5% pour 95%

Egalité pro. : **0,05%**

Repositionnement : **0,25%**

+ Primes exceptionnelles : **1,8%**
pour CDI et CDD

Notre analyse

Nous avons été récemment interpellés par certains managers et chefs d'équipe car il semblerait que les enveloppes soient trop minces cette année pour récompenser individuellement les salariés.

Nous avons bien conscience que 0,4% en moins par rapport à l'an dernier doit se ressentir sur le budget global mais malgré tout, l'enveloppe 2021 reste, de notre point de vue, très correcte.

Cette année, l'impact de l'AG sur les enveloppes semble plus important et donc réduit la part d'AI. Le budget d'AI va donc servir essentiellement aux changements de coefficients. Cela va générer de la frustration au sein des équipes, mais n'oublions pas que grâce à **une AG à 1,5% (34€ mini), tous les salariés OETAM vont être augmentés !**

De plus, n'oublions pas, qu'à ce stade, la Direction garde une part conséquente du budget pour répondre aux évolutions à venir dans l'année. Et là-dessus nous n'avons pas la main...

Le **budgets de repositionnement/maintien des compétences doit également permettre aux managers d'identifier les salariés potentiellement concernés et ainsi de les valoriser.**

Enfin, le budget prime a été augmenté passant de 1,65% à **1,80%**. La Direction a fait le choix d'en attribuer une partie aux "**sachants techniques**", une autre à une **prime collective** (critères à définir) et le reste sera distribué de manière **individuelle**.

L'ensemble de ces dispositions doit permettre aux managers de récompenser au mieux chaque salarié.